



DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)

Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF)

Service de protection de la jeunesse (SPJ)

Proposition de questions pour la consultation du concept 360°

Identification : Les Verts. Mouvement écologiste vaudois

En lien avec l'école à visée inclusive

1. Dans quelle mesure les pistes du concept permettant la concrétisation d'une école à visée inclusive (différenciation, consultation collaborative, prestations aux professionnels, action sur les facteurs environnementaux,...) vous paraissent adéquates et suffisantes ?

- très satisfaisant
- satisfaisant
- peu satisfaisant
- insatisfaisant
- ne se prononce pas

Quelles autres pistes pourraient être développées ?

Une ou des équipes cantonales « volantes » (à l'instar de ce qui se fait dans d'autres cantons ou dans le domaine de la santé pour l'antalgie ou les soins palliatifs).

La mise en place de véritables commissions générant de l'expertise utilisable par les EPS – comme celles prévues par la LPS pour certains handicaps – mais consacrées aux élèves « décrocheurs/perturbateurs » qui ne sont pas en situation de handicap.

Un pilotage coordonné et orienté des différents centres de recherches sur la mise en évidence de « bonnes pratiques » (*evidence based*, comme on le dit ailleurs), en constatant que ni l'URSP, ni l'UNIL ni la HEP, ni l'EESP ne produisent des textes véritablement lus et utilisés au niveau des EPS.

Développer la prévention préscolaire, sachant que c'est dans cette période qu'elle est la plus efficace. Concrètement : il est noté en page 40 du document que « Par ailleurs, pour les enfants en âge préscolaire qui doivent être soutenus dans les apprentissages langagiers fondamentaux ou dans le développement de la maturité motrice nécessaires pour atteindre les objectifs de l'école, des prestations de logopédie et de psychomotricité sont prises en charge par le canton (SESAF). ». Il serait opportun que les mesures préventives proposées aux enfants en âge de scolarité le soient aussi entre 0 et 4 ans.

En lien avec la collaboration – coordination – regards croisés

2 Le concept cible plusieurs moments de collaborations (consultation collaborative, réseaux pour les bilans élargis ou la procédure d'évaluation standardisée) – est-ce que cela vous semble adéquat et suffisant pour permettre la coordination des prestations ?

- oui
 plutôt oui
 plutôt non
 non
 ne se prononce pas

Sinon que proposeriez-vous d'autre ?

Des mesures concrètes d'accompagnement pour parvenir à ce fonctionnement davantage fondé sur le travail collectif pluridisciplinaire, faute de quoi la « guerre des agendas » sera perdue : on peut penser à des outils tels que plages horaires bloquées dédiées à ce travail, cahier des charges explicites, soutien accru aux doyen-ne-s en charge de ces colloques...

Le réseau pluridisciplinaire ne devrait poser d'indication thérapeutique qu'en présence du thérapeute concerné, afin de respecter le champ de compétences propre à chaque participant-e au réseau pour évaluer au mieux les difficultés de l'enfant.

En lien avec le dispositif local – régional

3 Est-ce que le concept favorise la fluidité entre les niveaux géographiques ?

- oui
 plutôt oui
 plutôt non
 non
 ne se prononce pas

Sinon comment pourrions-nous l'améliorer ?

Pour toutes les situations « plutôt rares », le fait de valoriser les régionales de la DGEO et leurs homologues consacrées à la pédagogie spécialisée ou du SPJ (et ses PRUP) est très positif. Il faudrait cependant quelques moyens pour soutenir les président-e-s de ces régionales et les personnes ressources œuvrant à ce niveau-là.

Pour éviter les inégalités entre les enfants du canton (par exemple pour les aménagements des troubles « dys »), il faudrait des directives cantonales précises plutôt qu'une décision possiblement arbitraire de l'équipe de direction.

Les enfants de certains EPS bénéficient de prise en charge PPL inférieure à celle d'enfants scolarisés en milieu ordinaire alors que leurs besoins sont plus importants, il faudrait que la situation soit équilibrée.

En lien avec les niveaux d'intervention

4 Le concept cantonal prévoit différents niveaux d'intervention compte tenu de l'intensité du besoin auquel il s'agit de répondre et corollairement du type de collaboration à mettre en place (souple / étroite, peu formalisée / formalisée). Dans quelle mesure cette structure vous paraît cohérente et utile ?

- très satisfaisant
 satisfaisant
 peu satisfaisant
 insatisfaisant
 ne se prononce pas

Sinon, quelle autre structuration serait préférable ?

Conceptuellement très satisfaisante, cette idée de gradation comporte deux risques au moins :

- selon la perception et la capacité des EPS à prendre en charge ou non les élèves difficiles, le risque de renvoyer trop de cas au niveau le plus « intensif » est grand : on ne voit guère à ce stade qui arbitrera et qui dira à d'aucuns que « telle situation ne mérite pas qu'on mobilise autant de ressources »... A tout le moins, il s'agira que les régions DGEO soient alors responsabilisées et que des indicateurs de suivi des politiques d'établissement permettent de monitorer le système ;
- à l'instar de ce qui se passe dans le système de soins avec la problématique des « itinéraires cliniques » (le patient traverse différents prestataires souvent peu coordonnés), ce système requiert une capacité informatique de suivi des élèves... sans les stigmatiser ou les cataloguer et dans le respect de la protection des données : un projet de système d'information ad hoc devrait être lancé de toute urgence !

En lien avec l'offre de prestations

5a En termes de clarté diriez-vous que l'accessibilité des prestations telle que proposée par le concept répond à vos besoins ?

- oui
 plutôt oui
 plutôt non
 non
 ne se prononce pas

Le développement de l'enfant devrait être considéré dans tous ses aspects (cognitif, social, psychologique) et pas seulement au niveau de sa réussite scolaire. Certains troubles (traits autistiques, bégaiement,...) doivent être pris en charge indépendamment des performances scolaires de l'enfant.

5b En termes de simplicité et de rapidité diriez-vous que l'accessibilité des prestations telle que proposée par le concept répond à vos besoins ?

- oui
- plutôt oui
- plutôt non
- non
- ne se prononce pas

Les PPLS ayant déjà des listes d'attente très conséquentes dans certaines régions, comment vont-ils assumer l'évaluation préliminaire des besoins de tous les enfants du canton sachant qu'une partie du travail est actuellement assurée par les thérapeutes indépendants ?

6a Les modalités d'actions agissant sur l'environnement des apprentissages (p.ex. assist. à l'intégration non ciblée) vous semblent-ils clairs et répondre aux besoins ?

- oui
- plutôt oui
- plutôt non
- non
- ne se prononce pas

6b Les modalités d'actions de type collectif (groupe, classe) vous semblent-ils clairs et répondre aux besoins ?

- oui
- plutôt oui
- plutôt non
- non
- ne se prononce pas

6c Les modalités d'actions de type individuel vous semblent-ils clairs et répondre aux besoins ?

- oui
- plutôt oui
- plutôt non
- non
- ne se prononce pas

Sinon quels sont les modalités d'actions à développer ou de quelle manière compléter les modalités d'actions existantes ?

Les expériences d'intervention de PPLS collective ou indirectes (en appuyant l'enseignant-e) sont encore trop peu préconisées (la formation de ces personnels demeurant surtout fondée sur le colloque singulier). Les Verts préconisent le développement des prestations indirectes, des mesures préventives et de guidance parentale, au besoin avec l'appui des psychologues, psychomotriciens et logopédistes indépendants.

7 Est-ce que les domaines d'intervention (pédagogie ordinaire, pédagogie spécialisée, socio-éducatif, allophonie/migration et promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) développés dans le concept 360° devraient être complétés par d'autres domaines dans une version ultérieure ? Si oui lesquels ?

La question du rôle des prestataires privés reconnus d'utilité publique et de leur interaction avec les EPS demeure laissée aux initiatives des directions respectives. Les recherches semblent par exemple trouver des avantages et des inconvénients à chaque dispositif : ressources spécialisées intégrées à l'EPS ou recours à des autres ressources spécialisées : il s'agirait d'approfondir la réflexion en la matière...

En lien avec les transitions

8 Les clés livrées par le concept pour favoriser les transitions sont-elles suffisantes ?

- oui
- plutôt oui
- plutôt non
- non
- ne se prononce pas

Des éléments supplémentaires sont-ils nécessaires ? si oui lesquels ?

Il est à saluer que le concept reconnaisse l'enjeu de la T-0 à l'entrée du CYP1.

Enfin, les rôles respectifs du maître de classe, du psy-COSP référent (voire des ressources ad hoc de l'OCOSP) mériteraient d'être reclarifiés.

L'idée de 4 phases sous la responsabilité des EPS est certes pertinente pour la gestion des classes. Elle ne convient pas vraiment pour les élèves sortant du « cadre » (cf. itérativité du processus d'orientation, parcours et besoins particuliers...)

En lien avec l'élaboration du concept d'établissement

9 Verriez-vous d'autres partenaires locaux à associer à l'élaboration du concept ? Si oui lesquels ?

Les professionnels de la santé (pédiatres...), les chercheurs, les thérapeutes indépendants.

D'une manière générale, la question du rôle des communes (cf. offres complémentaires et enjeu du parascolaire dont les devoirs accompagnés) et des Associations régionales existantes ou à encourager (ex. CRPS, ADN...), devrait être mentionnée, outre celle évoquée plus haut des PRUP.

Et vu l'impérieuse nécessité de renforcer la compréhension de la population sur l'institution scolaire, le rôle attendu des Conseils d'établissement dans cette dynamique devrait être précisé.

10 Autres remarques :

La mise en œuvre de cette approche « 360° » pose un défi en termes de recrutement des bonnes personnes aux bons endroits, de formation continue et d'accompagnement du changement pour les conseils de direction en particulier. Or la DRH/DGEO est en souffrance ; l'unité LEAD/HEP peu en mesure d'assurer la formation des conseils de direction, de même que la DP/DGEO.

Le concept, si pertinent soit-il aura donc besoin d'un gros travail d'identification des cadres et formateurs/-trices à même de le mettre en œuvre, outre le support informatique partagé évoqué plus haut.